

Le droit à la protection de l'enfant

La protection de l'enfant renvoie aux droits préservant l'enfant des abus, de la négligence ou de toute forme d'exploitation ainsi la convention des droits de l'enfant protège.

- La vie privée de l'enfant
- L'enfant contre les mauvais traitements
- L'enfant réfugié
- L'enfant contre l'exploitation sexuelle
- L'enfant contre les autres formes d'exploitation

Application

- 1) La protection de l'enfant renvoie aux droits préservant l'enfant des
- 2) La convention des droits de l'enfant protège.....